

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 31/008/2007 - ÉFAI

14 août 2007

AU 210/07 Craintes pour la sécurité

NÉPAL B.G.C. (f), 15 ans

Amnesty International est inquiète pour la sécurité d'une jeune fille âgée de quinze ans, qu'elle nomme B.G.C. pour la protéger, qui aurait été violée le 19 juillet 2007 vers midi par un soldat de l'armée népalaise et un civil. Ces événements se sont produits dans le comité de village de Latikohili (district de Surkhet). L'un des auteurs présumés de ce crime, un militaire, a été livré à la police par l'armée le 10 août 2007, mais le second, un civil, n'a pas encore été arrêté. Amnesty International craint donc que B.G.C. ne soit la cible de manœuvres d'intimidation ou d'une agression étant donné qu'elle tente d'obtenir justice.

Le 19 juillet, B.G.C. revenait de chez un proche habitant le comité de village de Latikohili vers son domicile, situé dans le comité de village de Ramghat (district de Surkhet). Deux hommes qui voyageaient à bord du même bus qu'elle ont commencé à lui parler en lui demandant où elle allait. Ils se sont présentés : l'un d'eux a indiqué qu'il travaillait dans l'armée, au quartier général de la division du Moyen-Ouest. Ces deux hommes ont réussi à convaincre la jeune fille de venir manger avec eux et elle les a suivis hors du bus avant d'atteindre sa destination initiale. Cependant, au lieu de l'emmener manger, ils l'ont entraînée dans une jungle voisine, où ils l'auraient tous deux violée avant de s'enfuir à bord d'un bus qui passait à proximité.

B.G.C. a ensuite rencontré une infirmière qui l'a conduite auprès de Maiti Nepal. Cette organisation non gouvernementale (ONG) l'a aidée à obtenir un bilan de santé qui a été effectué le 20 juillet à l'hôpital de Bheri Zonal, dans le district de Banke. Le rapport médical établi à la suite de cet examen confirmerait que la jeune fille a été violée. Le 3 août, elle a fait établir un procès-verbal introductif au Bureau de police du district de Surkhet à l'encontre de ces deux hommes, avec l'aide de l'ONG Advocacy Forum. Cette autorité aurait alors envoyé une lettre officielle, le 5 août, au quartier général de la division de l'armée de la région du Moyen-Ouest (dans le district de Surkhet), en demandant que le militaire mis en cause soit livré à la police aux fins de l'enquête. L'armée aurait remis ce soldat à la police le vendredi 10 août, mais le civil également accusé n'a pas encore été arrêté. Par conséquent, B.G.C. craint d'être la cible de manœuvres d'intimidation ou d'une autre agression aux mains de cet homme, qui semble habiter dans le district de Surkhet et sait dans quel village elle réside.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'an dernier, plusieurs ONG présentes au Népal ont signalé un certain nombre de viols et de violences contre les femmes commis par des membres des forces de sécurité, y compris par des policiers. En novembre 2006, une mère et sa fille auraient été violées à leur domicile par deux agents de la Force de police armée de Ratakali Gan (district de Surkhet), après que ceux-ci leur eurent demandé de l'alcool qu'elles n'avaient pas. Bien qu'elles aient fait établir un procès-verbal introductif au Bureau de police du district de Surkhet à l'encontre de ces deux policiers, les deux femmes n'ont pas bénéficié d'un bilan de santé. Quant aux deux hommes mis en cause, ils ont été libérés sous caution et, selon Advocacy Forum, continuent de travailler au sein de la Force de police armée. Par ailleurs, en juin 2006, une femme souffrant de troubles mentaux aurait été violée par un policier travaillant dans le camp de la base de sécurité de Chhinchu (district de Surkhet). Des habitants de ce village l'ont livré à la police locale, mais il a ensuite été libéré et, d'après Advocacy Forum, aucune enquête n'a été ouverte. Amnesty International aborde actuellement ces affaires avec le gouvernement népalais.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous inquiet à l'idée que des membres des forces de sécurité aient été impliqués dans des affaires de viol, notamment dans l'agression de B.G.C. qui aurait eu lieu dans le comité de village de Latikohili (district de Surkhet) le 19 juillet 2007 ;

-demandez instamment aux autorités d'ordonner sans délai l'ouverture d'une enquête impartiale et exhaustive sur cette agression ainsi que sur toutes les autres affaires dans lesquelles des membres des forces de sécurité népalaises, notamment de la police, sont accusés de viol, en vue de traduire en justice les responsables présumés ;
- exhortez les autorités à prendre immédiatement des mesures efficaces pour garantir la sécurité de B.G.C., conformément à ses souhaits.

APPELS À :

Chef de l'armée :

General Rookmangud Katawal
Chief of Army Staff
Army Headquarters
Katmandou, Népal

Fax : + 977 1 4 269624 (Merci de vous montrer persévérant.)

Courriers électroniques : dprhq@hotmail.com ou dprhq@gmail.com

Formule d'appel : *Dear General, / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) ou Général, (si c'est une femme qui écrit)*

Inspecteur général de la police :

Om Bikram Rana
Inspector General of Police
Police Headquarters
GPO Box 407
Naxal, Katmandou, Népal

Fax : +977 1 4 415 593

+977 1 4 415 594

Formule d'appel : *Dear Inspector General, /Monsieur l'Inspecteur général,*

COPIES À :

Ministre de l'Intérieur :

Ministry of Home Affairs
Minister: Mr. Krishna Prasad Sitaula
Singha Durbar, Katmandou, Népal

Fax : + 977 1 4211264

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Népal dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 24 SEPTEMBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.